

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
COLLEGE DES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE (2 SIEGES)
2026-2027**

Date des élections : 07/10/2026

Candidats :

- Liste SNUIPP – FSU

Nombre d'inscrits : 80

Nombre de votants : 63 69

Nombre de bulletins nuls : 2

Nombre de bulletins blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés (S) : 59

Nombres de sièges à pourvoir (N) : 2

Quotient électoral (S/N) : 29,5

Ont obtenu :

- Liste SNUIPP, FSU nombre : 2

Sont élus au premier tour :

Titulaires :

- Clemens ASSAF
- Denis PUIGER

Suppléants :

- Raphaël CABLEY
- Zennab LE BOECLE

Sont élus au plus fort reste :

-
-

Le Caire, le 07 octobre 2026

Signature des scrutateurs :

Visa du chef d'établissement :





Mentions légales réglementaires :

Conformément aux dispositions du Code de l'éducation, les contestations sur la validité des opérations électorales doivent être portées devant le Recteur d'académie (sous couvert de l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale - IA-DASEN) en France et devant l'autorité hiérarchique SCAC à l'étranger dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.

Le recours peut être déposé par tout électeur, tout candidat ou par le directeur d'école / chef d'établissement. Passé ce délai réglementaire de 5 jours, les résultats sont considérés comme définitifs et inattaquables.